

Contrairement à ce qui arrive pour les publications nouvelles, le lancement de cette affaire n'exigera pas de grosses dépenses pour la mettre sur une base solide.

Pas de bureaux à aménager, pas de réclame à faire, pas de ces tâtonnements inutiles qui ont pour résultat, très souvent, l'engloutissement de capitaux en pure perte.

Pour le moment, *il ne s'agit que de propager LA REVUE* et en faire une autorité.

Depuis plus de vingt ans que nous vivons et luttons dans un milieu de journalistes et de propriétaires de journaux, nous avons été à même de constater par où certaines grandes entreprises ont manqué, et nous nous croyons en état de profiter des leçons que cette expérience nous donne.

Le capital nécessaire doit être sagement employé sans frais inutiles, sans étalage dispendieux, et uniquement à donner satisfaction et sûreté aux actionnaires et aux lecteurs que nous espérons voir devenir, dans ces conditions, nos principaux collaborateurs de publicité et de propagande.

Nous ne visons qu'à un but : le succès de l'œuvre et le triomphe de la cause.

L'expérience faite, depuis un an, avec LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ a été si concluante que nous ne croyons pas trop dire en prédisant un gros et légitime succès à notre publication, surtout si, pouvant compter sur le concours de nos amis, elle est soutenue dans le même but patriotique qui a présidé à sa fondation, et si elle est propagée par ceux qui croient qu'elle pourra faire un travail effectif dans les milieux où se décident la plupart de nos problèmes nationaux et religieux.

LA REVUE, *jusqu'à date, est absolument exempte de dettes.*

Nous venons donc vous proposer la fondation d'une société anonyme au capital de *Vingt Mille Piastres* (\$20,000) divisé en mille actions de *Vingt Piastres* (\$20.) dont $\frac{1}{4}$, soit \$5. par action, payable à la souscription et le solde aux différentes époques qui seront fixées par l'administrateur.

Les statuts et règlements de la Société, rédigés par l'administration seront envoyés aux souscripteurs aussitôt que la société sera constituée définitivement.

Le siège social de la Société, jusqu'à nouvel ordre sera fixé, 27 rue Buade, à Québec. L'adresse pour la correspondance est : 4 Casier Postal, Québec.